



FACILITATEUR DE BASKET

HEBDO

BUREAU

DIRECTEUR

## P.V. N° 2 – CDO – 02 novembre 2015

### REUNION POLE REGLEMENTATION

Présents : MM. René BAERMANN, Jean-Claude BERRON, Alain KLEIN, Gilles LIX, Yann MONTAGNE, Xavier OBERNESSER, Jean-Marc SCHNELL, Claude SCHWAAB.

Excusés : Mme Magali HUTH

MM. Serge FLICK, Benjamin SCHMITT et Vincent SERY

Le Président de la CDO salue les personnes présentes, excuse les absents, et propose de traiter l'ordre du jour comme relaté ci-après :

### I. Bilan des stages de rentrée / Stage de Haguenau / Formation STAPS

- Le cas de 3 candidats a été étudié par la CDO suite aux échecs lors des séances de rattrapage au QCM et/ou au test physique. La CDO décide à l'unanimité de les déclasser d'un niveau. Les intéressés seront informés individuellement.
- 1 Journée de rattrapage supplémentaire aura lieu le 11 novembre en parallèle de la nouvelle formation initiale pour ceux qui n'ont pas pu assister au rattrapage pour raison valable.
- Sur 15 candidats qui avaient réussi l'examen départemental au stage de Haguenau, 3 ont décidé d'arrêter et 1 n'a pas l'âge requis. La candidate qui avait échoué à l'examen a été rattrapée suite à la suppression de l'épreuve de Démo Com, ce qui permet ainsi à la candidate d'obtenir une note moyenne supérieure à 12/20.
- STAPS : la formation suit son cours. Nous en sommes à la 3ème journée dans la salle du Tivoli avec une moyenne de 18 participants. L'examen est prévu fin janvier.

## 2. Répartition

---

- Plusieurs modifications ont été apportées au logiciel permettant de réaliser la pré-désignation, notamment l'augmentation de la distance à 70 km pour la paire d'arbitre tout en restant dans un budget moyen de 45€ par match et par club. Reste le problème de la prise en compte des arbitres CF pas encore désignés (mais qui vont être repris par la région) qui faussent la répartition automatique.
- Il a été rappelé que la priorité du répartiteur est de désigner 2 arbitres par match en partant de la division la plus haute ainsi que la DI jeune, plutôt que de mettre un arbitre par match pour couvrir plus de match. Par ailleurs, les rencontres isolées de jeunes, en particulier celles prévues le dimanche après-midi, ne peuvent être couvertes, faute d'arbitres disponibles.

## 3. Formation initiale départementale

---

- L'épreuve E5 « Démo Com » ne sera plus une épreuve d'examen mais continuera de faire partie intégrante de la formation initiale afin de développer l'aspect technique des candidats.
- L'épreuve E4 « oral » a été réduite à 10 sujets au lieu de 20.
- Très peu de candidats (6) sont inscrits à ce jour alors que les tribunes regorgent de connaisseurs "es arbitrage"
- 1ère journée de formation initiale le 11/11 à OHNHEIM, puis le 22/11 à OSTWALD, les 28/11, 5/12 et 12/12 à VENDENHEIM, le 20/12 et 09/01 à ESCHAU. La Commission remercie d'ores et déjà ces clubs pour la mise à disposition de leur salle.
- L'examen est prévu le samedi 30 janvier à la Maison des Sports à STRASBOURG. L'épreuve de QCM pour les STAPS peut être intégrée à cette même date si les étudiants sont disponibles le samedi matin. A défaut, ils seront en examen le jeudi 28/01.

## 4. Perfectionnement / Groupes de niveaux

---

- En fonction de la régularité des arbitres et de leurs capacités estimées par la CDO, un groupe d'arbitre va être convoqué pour le dimanche 6 décembre à GRIES/OBERHOFFEN. Cette matinée doit permettre de dégager un noyau d'éléments à préparer vers l'échelon régional, en fonction des capacités mais aussi et surtout de leur motivation. Ce groupe est placé sous la responsabilité d'Alain KLEIN qui s'adjoindra des compétences nécessaires à ce premier rassemblement
- Parmi les plus jeunes, quelques bons éléments pointent leur nez. Ceux-ci seront également regroupés afin de les intégrer au mieux au niveau sénior puis à les amener vers la formation régionale, mais ceci plutôt sur un horizon de 2 ans.
- Les 1ères évaluations vont démarrer. La priorité est donnée aux jeunes arbitres qui viennent de monter du groupe 4 au groupe 2 et dont certains découvrent le championnat senior.

## 5. Divers

---

- Le Président de la CDO regrette qu'à ce jour, aucun élément concret concernant les calculs de la charte d'arbitrage n'est en sa possession. Il évoquera ce cas lors de la prochaine réunion du Bureau et du Comité Directeur, la saison étant bien entamée et aucune information ne peut être transmise aux clubs
- Le cas des OTM club a été évoqué. Les clubs doivent remplir le formulaire envoyé par le CD67, faire le e-learning OTM club et officier sur 5 rencontres. Suite à quoi la CDO pourra les valider.
- Les Journées Nationales de l'Arbitrage (JNA) se sont déroulées tout récemment et cela nous a permis de mettre Robin LENORMAND à l'honneur. Il a participé au briefing/débriefing avec les officiels du match de PRO A opposant la SIG au HAVRE et a effectué l'entre-deux fictif. Peut-être de quoi donner à cet élément prometteur des idées pour l'avenir ?
- Un rappel à l'ordre sera fait à 2 arbitres : l'un pour absence injustifiée, l'autre pour des propos déplacés à l'encontre du répartiteur.

Plus aucun point n'étant à l'ordre du jour, Le Président de la CDO clôt la séance.

Le Président de la CDO  
Claude SCHWAAB

Le Secrétaire de séance  
Gilles LIX